

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI320 Mécanique appliquée			
Code	TESI3B20	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurent DOCQUIER (laurent.docquier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a comme finalité d'aborder les concepts de bases de la mécanique appliquée nécessaires pour appréhender les problèmes techniques auxquels sera confronté l'ingénieur dans sa pratique quotidienne, et ce dans le domaine des machines réceptrices (pompes et ventilateurs essentiellement). L'approche au départ théorique sera autant que possible rapidement pratique et concrète en vue d'une utilisation dans les applications.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant devra être capable de :

Définir avec le vocabulaire spécifique les notions fondamentales relatives aux machines réceptrices agissant sur des fluides (pompes, ventilateurs, soufflantes, compresseurs)

Démontrer les relations qui conduisent aux notions de travail moteur, hauteur manométrique, rendements, NPSH, et puissances.

En expliquer le fonctionnement et en justifier leur pertinence de manière complète et cohérente en les illustrant (courbes

caractéristiques des machines, dessins et schémas associés) dans différentes situations de variation des paramètres
 Relever et calculer au laboratoire, les courbes caractéristiques d'une pompe centrifuge ; appliquer et comparer les méthodes de variation de débit sur banc d'essai.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI3B20A Mécanique appliquée 36 h / 3 C

Contenu

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés :

Rappel : énergie d'un fluide
Courbe caractéristique d'un circuit extérieur (différents cas types)
Définition description et classement des machines réceptrices particulièrement turbopompes, pompes volumétriques et ventilateurs. Point de fonctionnement d'une machine sur un circuit. Choix adéquat d'une machine.
Obtention des courbes caractéristiques des turbomachines réceptrices.
Théorie de la similitude pour les turbomachines centrifuges et application
Méthodes de variation de débit
Poussée axiale dans les pompes centrifuges

Laboratoires :

relevé de courbes caractéristiques d'une pompe centrifuge
comparaison de méthode de variations de débit sur cette même pompe; utilisation pratique de la théorie de similitude

Démarches d'apprentissage

Cours théorique magistral illustré de nombreux exemples et cas de terrain. Visite au laboratoire en début de cours afin de voir de vraies machines industrielles ouvertes.

Laboratoires de Mécanique appliquée réalisés concrètement par les étudiants; le lien entre les cours et les laboratoires est très étroit.

NB : les rapports de laboratoire rédigés lors des séances seront relus sans être notés ET serviront de support d'étude pour l'évaluation qui se fera au laboratoire lors de l'examen qui évalue donc tant les aspects vus au cours qu'illustrés et

approfondis lors des laboratoires.

Dispositifs d'aide à la réussite

La liste des questions **de départ** de l'examen oral sont communiquées aux étudiants. Cela n'empêche en rien d'étendre l'examen à d'autres questions.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, les présentations PPT, les vidéos illustrant le cours et les énoncés de laboratoire se trouvent sur la plateforme de cours en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation formative : rapports de laboratoire rédigés sur place en groupe mais non cotés.

Evaluation certificative des connaissances théoriques (75%) et de laboratoire (25%) : oral avec préparation écrite tant pour la partie théorique que pour la partie laboratoire. La note finale de l'UE est obtenue par moyenne géométrique pondérée. $\text{Note} = \text{théorie}^{0.75} \times \text{laboratoire}^{0.25}$

Si l'évaluation doit se faire à distance, la partie théorique est orale (à distance) et la partie laboratoire est évaluée sur base des rapports de laboratoire.

L'étudiant peut être amené à manipuler l'installation de laboratoire lors de l'examen.

Même si les rapports de laboratoire ne sont pas cotés, **le plagiat avéré sera sanctionné comme prévu dans le REE et aboutira à une note de "FR" pour l'UE.**

En cas d'absence injustifiée au laboratoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées. **L'étudiant ne pourra pas, dans ce cas, présenter l'examen, la matière formant un tout.**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm		Exm	

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant fait une note de présence pour la partie théorique ou pour la partie laboratoire (ou ne se présente pas à une évaluation d'une de ces parties), la note de PR (PP) sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera toute l'UE.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).